

La Belgique accueillera Gbagbo

Côte d'Ivoire Les conditions doivent encore être négociées.

La Belgique a accepté d'accueillir l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo sur son territoire, ont affirmé les Affaires étrangères samedi, mais les conditions de sa venue doivent encore être négociées avec la Cour pénale internationale (CPI). *“La Belgique a reçu une demande de coopération de la Cour en raison des liens familiaux de Laurent Gbagbo dans notre pays”*, a expliqué Karl Lagatie, porte-parole du ministère. C'est en Belgique, en effet, que résiderait sa seconde femme, Nady Bamba, qui lui rendait visite dans sa prison de La Haye (lire LLB des 2 et 3/02/2019).

“Nous avons donc répondu positivement à cette demande.”

Karl Lagatie

Porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères

L'ex-chef d'État ivoirien avait été acquitté le 15 janvier de crimes contre l'humanité commis en 2010 et 2011 lors de violences post-électorales en Côte d'Ivoire. L'homme a recouvré la liberté vendredi mais devra peut-être

faire face à un recours devant une juridiction d'appel.

Entre-temps, la Belgique a donc répondu favorablement à la requête de la CPI et devrait accueillir Laurent Gbagbo. *“La Belgique soutient les juridictions pénales internationales et nous avons donc répondu positivement à cette demande.”* Toutefois, l'ex-président jouissant d'une liberté conditionnelle provisoire, *“il s'agit d'un accord de principe, les conditions (de cet accueil) font l'objet de négociations entre le greffe de la Cour et les autorités belges”*, a ajouté Karl Lagatie, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Laurent Gbagbo devra se tenir à disposition de la Cour pendant la durée de l'appel, a encore précisé le ministère. Craignant que M. Gbagbo ne se présente pas à La Haye dans le cas d'un appel, l'accusation souhaitait que sa libération soit conditionnée à une résidence dans un pays proche des Pays-Bas, où siège la Cour pénale internationale.

Charles Blé Goudé, l'ex-chef du mouvement ivoirien des Jeunes Patriotes, également libéré vendredi sous conditions, attend pour sa part de trouver un pays d'accueil pour le recevoir, a affirmé son avocat M^e Kouadio N'Dry Claver. *“Il faut laisser le temps à la machine diplomatique”* de se mettre en marche. (D'après Belga et AFP)